



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E168703

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Raison sociale : HOME & HABITAT 77

78 AVENUE DE VERDUN
77610 FONTENAY-TRESIGNYRegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FONTENAY TRESIGNY 829225291R.C.S

Téléphone : 01 64 51 06 99

Fax :

Portable : 06 50 29 50 99

Siret : 829 225 291 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2147863

Site Internet :

E-mail : cathy@homehabitat.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79899588

Responsabilité légale :

LEJONC PATRICK PIERRE MARCEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / DETHYRE LUDOVIC
ROLAND PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79899588

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/06/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	06/07/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/03/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.